



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Présence d'Infor Jeunes au Job Day d'Evere

Le prochain **Salon Emploi** de la commune d'Evere, destiné aux demandeurs d'emploi ou travailleurs en recherche d'emploi, aura lieu le **22 mars 2022**. Il sera précédé le **21 mars** d'une journée **pré-job day** pour préparer au mieux les chercheurs d'emploi.



Pré-Job Day (21 mars 2022)

Lieu

Maison Communale d'Evere – Salle Brel

Maison de l'emploi d'Evere : Coaching individuel

Au programme

Ateliers préparatoires (à la Maison Communale) :

- Une bonne communication pour un premier contact réussi
- Connaissance, confiance et estime de soi !

Coaching individuel (à la Maison de l'emploi) :

- Relecture CV et lettre de motivation

Inscription

L'inscription à cette journée est requise

Job Day (22 mars 2022)

Lieu

Complexe sportif d'Evere – Avenue des Anciens Combattants, 300
à 1140 Evere

Horaires

10h à 16h

Au programme

Présence d'employeurs



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Nouvelle réglementation pour le travail occasionnel dans les secteurs socioculturel et sportif (contrats dits « Article 17 »). Les jobistes sont concernés.

Les employeurs qui engagent des travailleurs dans le cadre des activités visées à l'article 17 de l'Arrêté royal du 28 novembre 1969 bénéficient actuellement d'une exonération de

cotisations sociales sur un contingent de 25 jours par travailleur. A partir du 1er janvier 2022, ce contingent ne sera plus exprimé en jours, mais en heures. Tout comme les anciens jours, les nouvelles heures seront exonérées des cotisations de sécurité sociale.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Job étudiant : il n'est pas trop tard pour postuler

Malgré la crise sanitaire, plusieurs secteurs sont encore en demande de jobistes pour travailler cet été.

Il est grand temps de créer ou de remettre à jour votre cv.



Quels sont les secteurs qui engagent encore des étudiants pur cet été ?

L'horeca, la livraison, l'industrie, la logistique, les entreprises, l'administration, les parcs d'attractions, la culture, mais aussi les soins de santé.

Qu'en est-il de la législation sur le travail étudiant ?

Consultez nos différentes pages à ce sujet :

- [Qui peut travailler sous contrat d'occupation étudiant ?](#)
- [Job étudiant et étudiants étrangers](#)
- [Le contrat d'occupation étudiant, c'est quoi ?](#)
- [Période d'essai](#)
- [Durée du temps de travail](#)
- [La rémunération](#)
- [Fin du contrat d'occupation étudiant](#)
- [Travail de nuit, jours fériés, jours de repos, travaux interdits](#)
- [Quand le contrat est-il soumis à l'ONSS ?](#)
- [Allocations familiales, chômage et mutuelle](#)
- [Incapacité de travail, accidents du travail, pécules de vacances](#)
- [L'étudiant et les impôts](#)
- [L'étudiant et le travail indépendant](#)
- [Job étudiant à l'étranger](#)

Quels sont les services jobs ?

Si vous désirez une aide pour compléter ou relire votre cv et/ou votre lettre de motivation, prenez contact avec le service job de notre centre Infor Jeunes :

02/733.11.93 (du lundi au vendredi entre 13h et 18h) –
Chaussée de Louvain, 339 à 1030 Schaerbeek (sur rdv) –
inforjeunes@jeminforme.be

Vous pouvez également contacter d'autres organismes repris sur la page suivante: [Adresses utiles](#)



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Qui sommes-nous?

Infor Jeunes est un centre bruxellois francophone d'information des jeunes.

Créé en 1980, INFOR JEUNES – Centre d'Accueil et



d'information Jeunesse asbl – est un service bruxellois d'information couvrant un ensemble de domaines intéressant les jeunes au sens large : les droits des jeunes, les études/formations, les métiers/professions, le travail/chômage, la citoyenneté, les droits des étrangers, la santé, les drogues, le logement, la qualité de la vie (environnement, urbanisme, transports, consommation), la mobilité internationale, les sports, la culture, les vacances, la vie familiale et affective.

Nos services spécifiques

- **Service Job/Emploi** : Offres et demandes de jobs étudiants et d'emploi, législation sociale, aide à la rédaction de C.V. et de lettre de motivation...).
- **Service Kot/Logement** : Informations sur la législation, offres de location de kots étudiants, dans Bruxelles, adresses de référence)
- **Espace informatique** : Ordinateurs à disposition pour encoder un curriculum vitae, une lettre, un travail scolaire, accès Internet.



Notre permanence Chaussée de Louvain

- **Informations socio-juridiques** : du lundi au vendredi de 13 à 18 heures
- **Service Job-Emploi** : du lundi au vendredi de 15 à 17 heures
- **Service Kot/Logement** : du lundi au vendredi de 13 à 18

heures

- **Espace informatique** : du lundi au vendredi de 13 à 18 heures
- **Adresse** : Chaussée de Louvain, 339 (à hauteur de la Place Dailly) 1030 Bruxelles
- **Tél.** : 02/733.11.93
- **Pour venir chez nous** : bus 28, 29, 56, 61, 64 à Dailly – trams 7, 25; bus 63; SNCB 26 à Meiser

Notre permanence Information Jeunesse Nord-Ouest de Bruxelles

- **Adresse** : Chaussée de Wemmel, 100 à 1090 Jette
- **Tél.** : 02/422.31.29
- **Pour venir chez nous** : Tram 9 (arrêt Bruxellois) – Tram 19 et Bus 53 (arrêt Miroir) – Train : Gare de Jette

Notre permanence au Point d'information jeunesse/PIF Anderlecht



- **Informations socio-juridiques** : Jeudi de 13h30 à 17h
- **Adresse** : Point d'information jeunesse/PIF Anderlecht Rue Rossini, 16 à 1070 Anderlecht
- **Pour venir chez nous** : Tram 81 – Arrêt Conseil, Métro ligne 2 et 6 – Arrêt Clémenceau, Bus 46 – Arrêt Clémenceau, Train : Gare de Bruxelles-Midi

Si vous ne pouvez venir à notre permanence ou nous contacter par téléphone et que vous cherchez un renseignement, l'E-mail est à votre disposition : inforjeunes@jeminforme.be

D'autres informations utiles

L'accès aux informations et aux services d'Infor Jeunes se font dans l'anonymat, le respect de la vie privée, et gratuitement.

Seules les informations utiles pour une réponse fiable sont demandées, et elles ne sont pas utilisées à d'autres fins.

Le **RGPD (Règlement général sur la protection des données)**, d'application depuis le 25 mai 2018, protège vos données personnelles, c'est-à-dire toutes les informations qui permettent de vous identifier (nom, prénom, adresse...).

Cette protection est un règlement européen qui s'applique aussi bien à ce qui est en ligne mais aussi à tout ce que vous remplissez comme données personnelles dans un formulaire par exemple.

En vous inscrivant au Service job d'Infor Jeunes ou en participant à l'un de nos ateliers ou stages, nous vous garantissons le respect de vos données.

Infor Jeunes n'utilise vos données que dans le cadre de son travail anonyme et gratuit, certains services (Service, Job, inscription à des ateliers, stages ou activités) nécessitant néanmoins que nous soyons en possession de données telles que votre nom-prénom, adresse, tél. ou GSM, email.

Nous n'utilisons pas ces données dans un cadre commercial et ne les fournissons pas à des tiers.

Vous avez le droit de consulter vos données en notre possession, et le cas échéant de les faire supprimer de nos fichiers informatiques ou papier.

Comme de tout autre fichier, par ailleurs.

Les services payants (impression) sont clairement indiqués sur le site et à notre permanence.

Les informations contenues sur ce site souffrent parfois d'un certain décalage entre le moment de leur édition et le moment où une nouvelle version ou des corrections nous parviennent et

sont effectuées.

Il est donc important que vous vérifiez leur actualité, notamment en nous contactant par Email, téléphone, courrier ou à notre permanence, mais aussi en vous adressant directement aux services publics ou privés adéquats.

Nous contrôlons nos sources dans la mesure de nos moyens, mais nous ne pouvons pas être tenus pour responsables de toute utilisation extérieure, notamment des liens que nous mettons à la disposition de nos visiteurs.

Notre information ne peut pas être utilisée sans mention de la source et notre autorisation. Son utilisation par des tiers, sans notre accord, n'engage pas notre responsabilité quel que soit le but recherché.

Notre association est reconnue et soutenue par:

- la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du Décret Centres de Jeunes du 20 juillet 2000 modifié le 2/08/2013
- le Service public francophone bruxellois – Commission Communautaire Française – secteur Jeunesse et Décret de Cohésion Sociale 2016-2020
- ACTIRIS

dont vous trouverez les logos et liens sur notre » [page d'accueil](#) « .



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)

- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Photos « Salon Job Etudiant à Schaerbeek : mercredi 15 février 2017 »

La 1^{ère} édition du Salon Job étudiant s'est déroulée le mercredi 15 Février 2017 à la Rue Chaumontel, 9 à Schaerbeek.

Ce salon est organisé en partenariat par Infor Jeunes et l'Echevinat de l'emploi de la commune de Schaerbeek.

En un seul lieu, toute les réponses à toutes tes questions et aussi ;

- aide pour la rédaction de ton CV ;
- postuler auprès de nombreux employeurs ;
- assister et participer à des forums autour de questions sur le travail étudiant ;
- participer à des ateliers autour de l'entretien d'embauche ;
- te renseigner sur les formations à l'animation...

Voici quelques photos du 1er Salon Job Etudiant 2017

{AdmirorGallery}salonjob2017{/AdmirorGallery}

Copyright © 2017 par Infor Jeunes asbl
Tous droits réservés

[RGPD](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES